

## **Fiche d'information Casques antibruit**

### **CASQUES ANTIBRUIT (SERRE-TÊTE) - conformes aux exigences essentielles de la Directive 89/686/CEE et aux exigences générales de la norme EN352-1:2002 Instruction d'emploi:**

Le casque antibruit doit être porté à tout moment dans les endroits bruyants (ambiances supérieures à 80dB) et doit être choisi en fonction de son indice d'atténuation par rapport au bruit ambiant à réduire. S'assurer que le casque antibruit est correctement adapté, réglé, entretenu et inspecté conformément à cette notice. Si ces instructions d'emploi ne sont pas respectées, l'efficacité du casque antibruit sera considérablement diminuée. Les montures de lunettes et les cheveux situés entre les coussinets et la tête peuvent affecter la performance du casque antibruit.

### **Stockage / Entretien / Limites d'utilisation:**

Ranger le casque antibruit avant et après chaque utilisation, au frais, au sec et à l'abri de la lumière et du gel. Lorsqu'il n'est pas utilisé, le ranger dans son emballage d'origine. Nettoyer & désinfecter à l'eau tiède savonneuse, sécher avec un chiffon doux. Ne jamais utiliser de solvants, de produits abrasifs ou nocifs. Certaines substances chimiques peuvent avoir un effet négatif sur ce produit. Il convient de demander de plus amples informations au fabricant. Dans le cadre d'une utilisation normale, le casque antibruit garde son efficacité pendant 2 à 3 ans après sa première utilisation. Les serre-tête, et plus particulièrement les oreillettes peuvent se détériorer à l'usage, il convient donc de les examiner à intervalles réguliers afin de déceler toute fissure ou fuite, par exemple. Mettre le casque au rebut en cas de détérioration. L'adaptation de protections hygiéniques sur les oreillettes peut affecter les performances acoustiques des serre-tête. Ce casque peut provoquer des allergies à des personnes sensibles, si tel est le cas quitter la zone source de bruits et retirer le casque antibruit.